

A
**L'ensemble des Administrations qui ne disposent
d'aucun Parc de véhicule en circulation**

Objet : Parc véhicules non déclaré à la SNTL

J'ai l'honneur de vous informer que dans le cadre de la mise à jour de la base de données du parc des Administrations, nous avons constaté que **votre Administration ne dispose pas d'un parc de véhicules** déclaré à la SNTL. Malgré ce fait, on a souligné la continuité dans l'établissement des conventions carburant, Entretien et Réparation.

Dans ce sens, et afin de garantir l'accès aux services de la SNTL dans le respect de la réglementation en vigueur, nous vous prions de bien vouloir nous transmettre dans un délai n'excédant pas **un mois** et ce, à compter de la date de la présente lettre, les documents portant sur l'affectation d'un parc à votre Administration, soit **des décisions d'affectation**, énumérant les matricules concernés par ce parc.

Passé ce délai et sans réponse de votre part, la SNTL se verra dans l'obligation de suspendre les codes des Administrations ne disposant d'aucun parc déclaré à la SNTL.

Nous vous remercions de bien vouloir accorder de l'importance et de la priorité à cette demande et nous transmettre les documents suscités dans les délais fixés.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, l'expression de nos salutations distinguées.



Directeur des Services
Btissam EL MIDAOUI